

Jouer, c'est amusant. Se blesser, ça l'est beaucoup moins !
Voici quelques conseils pour protéger votre enfant.

Conseils de sécurité des jouets



Choisir le bon jouet pour le bon âge

- Lisez les étiquettes et respectez toujours les instructions du fabricant.
- Adaptez les jouets à l'âge de l'enfant, à ses centres d'intérêt et à ses compétences.
- Mettez hors de portée des bébés et jeunes enfants les jouets destinés à des enfants plus âgés.
- N'achetez ou ne donnez jamais des jouets cassés ou rappelés à votre enfant.

Protéger les enfants

Les jouets peuvent étouffer, étrangler ou faire suffoquer votre enfant.

- Jetez les ballons à plat ou éclatés et les emballages plastiques.
- Conservez les jouets, bijoux et produits avec des cordons longs, des ficelles ou des perles hors de la portée des jeunes enfants.
- Ne laissez pas les jeunes enfants jouer avec des billes, des sacs en plastique ou des produits et jouets pour les dents qui ont des petites pièces qui se détachent.

Les jouets peuvent brûler ou électrocuter votre enfant.

- Surveillez attentivement les enfants lorsqu'ils jouent avec des jouets électriques ou qui fonctionnent avec des chargeurs et des adaptateurs.

Les jouets peuvent empoisonner ou provoquer des blessures internes à votre enfant.

- Ne laissez pas les enfants avaler ou mettre des bijoux, des jouets, des souvenirs, des piles plates ou des aimants dans leur bouche. Certains bijoux, jouets ou souvenirs peuvent contenir du plomb ou d'autres métaux lourds dangereux pour la santé.

Les jouets peuvent provoquer des coupures ou des blessures.

- Évitez les jouets avec des bords tranchants ou piquants, des griffes et des fils exposés. Les fléchettes, fusées à air et autres jouets qui volent peuvent provoquer des blessures au niveau des yeux.



La sécurité à vélo

- **Portez un casque.** C'est recommandé pour tout le monde et obligatoire pour les enfants de 13 ans et moins.
- **Soyez prudent.** Respectez le code de la route. Les enfants âgés de 12 ans ou moins ont le droit de rouler sur le trottoir.

En savoir plus

- Département de la Santé et de l'Hygiène mentale de la ville de New York : Appelez le **311** ou visitez nyc.gov et recherchez « **Healthy Homes** » (Maisons saines).
- Commission américaine de sécurité des produits de consommation : recalls.gov
- Ministère de la Santé de l'État de New York : health.ny.gov/environmental/children/recalls
- Initiative de sécurité routière de la ville de New York « Vision zero » : nyc.gov/visionzero